

ST 1 « Pour une sociohistoire de la science politique »

Thibaud Boncourt

Sciences Po Bordeaux – Centre Emile Durkheim

thib.boncourt@free.fr

Résumé

La définition d'un secteur de la connaissance : l'AISP dans le processus d'autonomisation de la science politique 1945-1960.

Objet d'étude longtemps frappé d'illégitimité, l'histoire sociale de la science politique a, au cours de la dernière décennie, acquis ses lettres de noblesse. Ce processus de normalisation s'arrête cependant là où se dressent les frontières nationales : les travaux qui entreprendraient d'inscrire les développements nationaux dans leur contexte international sont encore peu nombreux. On se propose de contribuer à combler cette lacune en analysant le processus d'autonomisation de la science politique au sortir de la Seconde Guerre mondiale à travers une sociogenèse de l'Association Internationale de Science Politique (AISP-IPSA).

Articulée autour du concept de champ scientifique et des notions de tradition et de récit, l'étude vise à mettre en évidence la manière dont des configurations d'acteurs hétérogènes – à la fois nationalement, professionnellement et intellectuellement – participent de l'autonomisation progressive de la science politique vis-à-vis à la fois du champ politique et d'autres disciplines. Cette autonomisation est visible sur les plans institutionnel et intellectuel. Au niveau institutionnel, l'intervention décisive de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) débouche dans un premier temps sur la création d'une AISP et, dans un second temps, sur la fondation d'une multitude d'associations de science politique nationales. Cette action sur le plan organisationnel se double, au niveau intellectuel, d'un travail de définition destiné à distinguer la discipline encore émergente d'autres secteurs de la connaissance. Cette autonomisation progressive ne se fait pas sans résistances et donne lieu à des rapports de forces et des frictions entre des individus et des institutions porteurs de récits différents et parfois concurrents. L'objet de la communication est de mettre en évidence les enjeux et les dynamiques de ces luttes de définition ainsi que leurs conséquences sur les modalités d'institutionnalisation de la science politique aux niveaux transnational et national.

Pour ce faire, l'enquête s'appuie sur un dépouillement systématique des archives officielles de l'Association Internationale de Science Politique conservées à son siège de Montréal, ainsi que sur des fonds d'archives personnels d'acteurs de son développement (notamment les documents conservés par Serge Hurtig, ancien secrétaire général de l'AISP) et des entretiens informatifs auprès de témoins de son évolution.

La définition d'un secteur de la connaissance : l'AISP dans le processus d'autonomisation de la science politique (1945-1960)

Objet d'étude et cadre d'analyse

Objet d'étude longtemps frappé d'illégitimité, l'histoire sociale de la science politique a, au cours de la dernière décennie, acquis ses lettres de noblesse. Ce processus de normalisation est cependant limité par deux lacunes importantes.

La première est d'ordre théorique et méthodologique. Plusieurs études historiques prenant la science politique pour objet souffrent en effet de la prégnance de récits téléologiques. La « professionnalisation », l' « institutionnalisation » ou encore l' « internationalisation » y apparaissent comme autant de processus affectant la science politique de manière linéaire, au fur et à mesure de sa croissance quantitative. La discipline gravirait ainsi progressivement, au fil de l'augmentation de ses effectifs, les différents échelons des continuums menant à l'institutionnalisation, la professionnalisation et l'internationalisation parfaites. Méthodologiquement, l'emphase est ainsi placée sur les nombres. Mais cet accent sur l'atteinte d'hypothétiques « masses critiques » et sur les changements structurels qu'elles causeraient de manière mécanique reste à un niveau d'analyse globalisant négligeant à la fois le rôle des actions « désagrégées » des acteurs individuels et les aléas de la contingence. C'est le caractère éminemment haché, irrégulier, non linéaire et en dernier ressort contingent de l'évolution de la science politique que l'on voudrait ici s'attacher à mettre en évidence pour redonner aux dynamiques de changement toute leur complexité.

L'atteinte de cet objectif passe d'abord par l'abandon des présupposés téléologiques au profit d'un cadre théorique articulé autour du concept bourdieusien de champ scientifique. La notion, entendue classiquement comme « l'univers dans lequel sont insérés les agents et les institutions qui produisent, reproduisent ou diffusent [...] la science » (Bourdieu 1997 : 14), permet en effet d'appréhender la sphère scientifique de manière relationnelle en l'envisageant comme un espace social structuré par des rapports de force dont la physionomie est constamment modifiée par la friction des prises de position des agents qui évoluent dans cet espace. Les récits portés par les acteurs sont alors centraux à l'analyse : à la fois produits de la position sociale objective occupée par leurs tenants et de dynamiques intellectuelles plus larges, ils constituent un point d'entrée pour l'examen de la structure mésosociale du champ comme des comportements individuels microsociaux (Bourdieu 2001 : 102-3, Leca 1991 : 147, Whitley 2000 : 8)¹. Le champ se caractérise par ailleurs par « deux formes de pouvoir correspondant à deux espèces de capital scientifique » (Bourdieu 1997 : 28) – « un capital d'autorité proprement scientifique et un capital de pouvoir sur le monde scientifique, qui peut être accumulé par des voies qui ne sont pas purement scientifiques » (Bourdieu 2001 : 2001) – dont l'importance respective dans la fixation de la structure des rapports de force est liée au degré d'autonomie du champ : le champ où la logique « scientifique » domine tend vers l'autonomie, tandis que l'espace où le principe « politique » s'impose est plus sensible aux

¹ La notion de « récits » est employée à dessein, en référence notamment aux travaux de Mark Bevir et R.A.W. Rhodes. On considère ainsi que les prises de position des agents dans le champ s'appuient sur des « récits », élaborés à partir de « traditions » – agrégats de croyances hérités et constamment adaptés et transmis par les agents – et sollicités pour expliquer des situations et justifier des décisions (Adcock *et al.* 2007 : 4-8, Bevir et Rhodes 1998 : 98-9, 1999 : 357, Bevir 2001 : 479-82, Rumpala 2008 : 7-8). On est ainsi amené à ne pas considérer les évolutions du champ d'un point de vue exclusivement internaliste, les traditions étant parties prenantes d'une histoire intellectuelle dépassant les frontières de la science politique (Bevir 2001 : 471).

Congrès AFSP Strasbourg 2011

pressions extérieures (Bourdieu 2001 : 95-6, Shinn et Ragouet 2005 : 150-1). C'est alors la dialectique de l'autonomie et de l'hétéronomie qui constitue le questionnement central.

La seconde lacune du processus de normalisation est liée aux niveaux d'analyse auxquels se placent les travaux existants. Les études prenant la science politique pour objet tendent en effet à s'arrêter là où se dressent les frontières nationales, et les recherches qui entreprendraient d'inscrire les développements nationaux dans leur contexte international sont encore peu nombreuses. En écho aux travaux ayant appelé à une prise en compte de l'échelle internationale dans divers domaines de la sociologie – non seulement en sociologie des sciences sociales (e.g. Heilbron 2008, Heilbron *et al.* 2008, Pollak 1979) mais aussi par exemple en sociologie des sciences (e.g. Crawford *et al.* 1993, Gingras 2002), de l'action publique (e.g. Bertrams et Kott 2008, Dumoulin et Saurugger 2010, Hassenteufel et Palier 2001, Hassenteufel 2005, Lallement et Spurk 2003), de l'expertise (Dezalay et Garth 2002) ou encore des mouvements sociaux (e.g. Siméant 2005, Tarrow 2005) – on se propose de contribuer à combler cette lacune en inscrivant la problématique de l'autonomisation de la science politique au sortir de la Seconde Guerre mondiale² dans son contexte international, à travers une sociogenèse de l'Association Internationale de Science Politique (AISP-IPSA). L'étude se focalise ainsi sur la place et le rôle d'une organisation professionnelle transnationale dans le processus de définition et d'autonomisation d'un nouveau secteur de la connaissance. Ce choix permet à la fois de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de la science politique et d'aborder, dans une optique cumulative, certains des grands enjeux heuristiques associés à la problématique de l'internationalisation – circulation internationale des idées, carrières d'acteurs multipositionnés, interaction et imbrication des espaces nationaux et transnationaux.

Après une brève présentation des méthodes utilisées et du corpus mobilisé, deux moments sont distingués dans l'argumentaire. Le premier, centré sur la genèse de l'Association Internationale de Science Politique (1945-1949), cherche à élucider le paradoxe de l'émergence d'une telle organisation dans un contexte de faible développement institutionnel de la science politique. Le second, consacré aux premières années d'activité de l'AISP (1949-1960), vise à comprendre la manière dont ce nouvel espace transnational et les activités qui lui sont associées s'insèrent dans les dynamiques existantes.

Méthode et corpus

Deux types de sources sont mobilisés pour établir une sociogenèse de l'AISP. Le premier est un matériau archivistique collecté d'abord auprès de l'organisation elle-même puis dans d'autres fonds identifiés au fil de la recherche. Les archives officielles, très abondantes, ont constitué la source principale et ont été consultées au siège de l'AISP (Université Concordia, Montréal, Canada) de septembre à décembre 2008. Plusieurs documents ont également été collectés dans les archives virtuelles de l'Unesco (unesdoc.unesco.org), et dans les fonds personnels de Serge Hurtig (Institut d'Etudes Politiques de Paris, collecte en 2007-2008), et de D.N. Chester³ (Nuffield College d'Oxford, collecte en juin 2009). Les fichiers consultés

² Le choix de cette période tient au fait que la fin de la Seconde Guerre mondiale marque un tournant dans l'histoire institutionnelle de la science politique : de nombreuses associations nationales sont créées, ainsi que d'autres institutions clés comme la FNSP et les IEP français.

³ Serge Hurtig a notamment été secrétaire général (1960-67) et vice-président (1979-85) de l'AISP, ainsi que directeur puis codirecteur des *International political science abstracts* (1963 à aujourd'hui). D.N. Chester a quant à lui été membre du comité exécutif (1952-67) et président (1961-64) de l'Association Internationale.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

incluent à la fois les documents officiels associés au fonctionnement d'une association – comptes-rendus de réunions des différents organes de direction, rapports d'activités, lettres d'informations, etc. – et de nombreuses correspondances à la fois internes et externes à l'AISP.

A ce travail archivistique s'est ajoutée une enquête par entretiens auprès d'acteurs ou de témoins du développement des deux associations. Serge Hurtig et John Trent, tous deux anciens secrétaires généraux de l'Association Internationale respectivement de 1960 à 1967 et de 1976 à 1988, et Jean Leca, président de l'organisation de 1994 à 1997, ont ainsi été interviewés dans une optique informative.

La création de l'AISP (1945-1949) : une définition politique de la science politique

Il faut, pour comprendre les logiques qui président à la genèse de l'AISP, revenir dans un premier temps à l'action de son organisme parrain, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco), dans le contexte d'une faible institutionnalisation de la science politique dans de nombreux pays (1945-1948). Ce préalable permet, dans un second temps, de faire sens de la teneur des débats qui rythment, en 1949, le déroulement de la conférence fondatrice de l'AISP.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le tissu aujourd'hui familier d'organisations autonomes de science politique se limite à la portion congrue. Au niveau national, seules existent les associations américaine (fondée en 1903), canadienne (1913), finlandaise (1935), indienne (1938), chinoise (1932) et japonaise (1948), et la communication entre ces organisations est pour ainsi dire inexistante⁴. Au niveau transnational, la coordination n'est guère incarnée que par l'Académie Internationale de Science Politique et d'Histoire Constitutionnelle dont l'activité, initiée en 1936 avant d'être mise en sommeil de 1938 à 1949 (Académie Internationale de Science politique et d'Histoire constitutionnelle 1949 : 349), sera plus tard stigmatisée comme « excessivement réduite » et comme un « instrument de politique personnelle » de son président, Boris Mirkin-Guetzévich (Meynaud 1955b). Cette étroite assise organisationnelle est à mettre en relation avec la faiblesse disciplinaire de la science politique, qui ne s'affirme guère de manière relativement autonome qu'aux Etats-Unis, où les départements spécifiquement dédiés à la discipline sont déjà nombreux (Stein 1995 : 175). En partie privée d'instances de consécration spécifiques, la science politique est ainsi en situation de « subordination structurale » (Bourdieu 1998 : 88) vis-à-vis d'autres champs sociaux. Les ressorts de son internationalisation tel que les donnent à voir les dynamiques de création de l'AISP échappent donc largement à des logiques qui lui seraient spécifiques. Initiés par l'Unesco, ils apparaissent notamment très liés à une série d'objectifs politiques.

L'intégration de la question du développement de la science politique au programme d'action de l'Unesco ne peut se comprendre qu'en lien avec un projet plus large pour les sciences sociales et même pour les sociétés humaines dans leur ensemble. L'organisation, suite au traumatisme de la Seconde Guerre mondiale (Maurel 2010 : 26), s'est en effet vu donner pour mission par l'ONU de « contribuer, par l'action culturelle, à la « paix internationale », à la « justice », à « l'idéal démocratique de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine », aux « droits de l'homme », à la « prospérité commune de l'humanité » » (Maurel

⁴ A titre d'illustration, c'est au ministre de la justice Tauno Suontausta que Jean Meynaud, secrétaire de l'AISP, s'adressera lorsqu'il cherchera à obtenir des contacts de politistes en Finlande, alors qu'il existe dans ce pays une association de science politique depuis près d'une vingtaine d'années (Meynaud 1950f).

Congrès AFSP Strasbourg 2011

2010 : 11, en référence au préambule et à l'article 1 de l'acte constitutif de l'Unesco). Les sciences sociales, distinguées de la philosophie et des humanités au terme d'un débat entre les hétérogènes composantes de la sous-commission des sciences sociales, de la philosophie et des humanités de l'Unesco – sa présidente est une historienne philippine, ses vice-présidents un romancier polonais et un linguiste chinois, ses rapporteurs un sociologue américain et un philosophe danois – font partie intégrante de ce projet en référence à la volonté du président américain Roosevelt de « cultiver la science des relations humaines pour que survive la civilisation » (Unesco 1947 : 185).

La sous-commission assigne ainsi aux sciences sociales la tâche de contribuer à l'entente entre les peuples en favorisant la compréhension mutuelle et la levée d'obstacles comme « le nationalisme, les antagonismes d'ordre technologique, l'insuffisance de l'action gouvernementale, les problèmes relatifs aux mouvements de population ou aux rapports de dépendance existant entre deux peuples » (Unesco 1947 : 185). Compte tenu de ces ambitieux objectifs, elle encourage l'Unesco à doter les sciences sociales de moyens financiers, institutionnels et techniques supplémentaires :

« L'Unesco devrait se proposer dans ce domaine : 1° de stimuler l'activité des groupes d'études existants ; 2° de favoriser la création d'instituts ou de centres internationaux ; 3° d'apporter une aide technique à ces organismes. » (Unesco 1947 : 185)

A ce stade, les objectifs restent cependant généraux et peu opératoires. C'est un an plus tard, lors de la conférence générale de 1947, qu'un « groupe de travail » cette fois spécifiquement dédié aux sciences sociales et humaines précise les projets. Il arrête ainsi sept objets de recherche prioritaires. Quatre d'entre eux – l'étude des « états de tension et [de la] compréhension internationale », l'« analyse philosophique des conflits actuels d'idéologies », l'« étude de la coopération internationale » et celle des « cultures sur le plan de l'humanisme » – réaffirment la participation des sciences sociales à l'impératif de compréhension mutuelle entre les peuples. Deux autres – l'étude des « aspects sociaux de la science » et celle de l'« histoire de la science et des civilisations » – mettent l'accent, en lien possible avec le récent usage militaire des progrès scientifiques et technologiques, sur « la nécessité de faire comprendre au grand public la portée sociale du progrès scientifique ». Un seul des thèmes identifiés par le groupe de travail ne semble donc avoir qu'un lien indirect avec les objectifs fixés un an auparavant : le projet « méthodes des sciences politiques », qui vise à « encourager l'étude des sujets et des problèmes traités par les spécialistes de sciences politiques des divers pays dans les ouvrages de recherche récents [...], [à] encourager également l'étude des différents points de vue, de l'importance attachée à chaque question, des méthodes, des techniques et de la terminologie utilisées, et du nombre d'ouvrages de science politique récemment publiés » (Unesco 1948a : 27-9).

Si l'émergence de ce projet particulier peut se comprendre comme la conséquence de la transposition d'objectifs de compréhension mutuelle sur les plans théorique et méthodologique – il s'agit d'« encourager l'étude de la nature et de l'étendue des divergences nationales en matière de techniques d'enquête et de concepts en sciences sociales, et *d'envisager des étapes par lesquelles elles pourraient être réduites* » (Unesco 1948b : 1, notre traduction, c'est nous qui soulignons) – le fait qu'il porte de manière spécifique sur une science politique encore peu institutionnalisée pose question. Trois facteurs viennent justifier le choix de donner à cet objet un statut prioritaire, notamment par rapport aux autres sciences sociales. Le premier est la responsabilité attribuée au politique dans le déclenchement ou le désamorçage des tensions internationales, dans la mesure où « la tension qui existe à présent entre nations et à l'intérieur de bien des nations est étroitement liée à la manifestation de phénomènes dont la connaissance et la compréhension sont du ressort de la science

Congrès AFSP Strasbourg 2011

politique » (Unesco 1949b : 2, c'est nous qui soulignons). Le deuxième découle de critiques adressées à la politique de l'Unesco lors de sa conférence générale de 1947, selon lesquelles l'organisation tendrait à privilégier les sciences exactes et naturelles au détriment des sciences sociales (De Visscher 1948). Le troisième facteur est le retard dans le développement de la science politique par rapport à d'autres sciences sociales, qui serait de nature à brider la bonne compréhension de la vie sociale dans son ensemble car « les rapports étroits qui existent entre toutes les disciplines sociales ont pour conséquence qu'un déséquilibre dans leur développement constitue un obstacle à la compréhension des phénomènes sociaux » (Unesco 1949b : 1, c'est nous qui soulignons).

Les principes directeurs fixés par la conférence générale fournissent ainsi une base pour le lancement d'une enquête internationale pilotée par le département des sciences sociales de l'Unesco. Pendant la première moitié de 1948, les représentants de ce dernier prennent contact avec « les spécialistes de science politique de divers pays, ainsi qu'avec d'autres savants (juristes, historiens, etc.) qui ont fait des phénomènes politiques l'objet de leurs études et de leurs recherches » (Salvadori 1949a : 1). A ces quelques 70 savants est commandé un rapport portant sur divers aspects de la production scientifique en science politique :

« a) les ouvrages importants de sciences politiques parus au cours de ces trente dernières années et les questions traitées par ces ouvrages, b) les méthodes suivant lesquelles on travaille les sciences politiques, c) la définition de la terminologie des mots employés le plus couramment. » (Chapsal 1948)

Les objectifs de l'enquête ne se limitent pas à un simple état des lieux. Il s'agit en effet de s'engager dans une démarche non seulement descriptive, mais aussi évaluative, prospective et en dernier ressort prescriptive. Cette approche normative repose à la fois sur un principe d'évaluation scientifique et sur des critères politiques, la science politique étant évaluée « du point de vue du but spécifique de l'Unesco (la paix) et du but de toute science (la recherche de la vérité » (Salvadori 1949a : 2) afin de contribuer à « l'établissement de critères scientifiquement valables et à la création d'instruments d'analyse dans le domaine des sciences politiques » (Ebenstein 1948). La mise en œuvre de l'enquête pose néanmoins quelques difficultés. Il apparaît en particulier difficile de tracer les frontières de ce que l'on entend par « science politique » dans un contexte de faible développement institutionnel de cette discipline. C'est donc sur une définition très vague que repose l'étude :

« Quant aux frontières de l'enquête, il ne s'agit pas de « economics », ces problèmes étant réservés à une autre conférence. Il s'agit de « political sciences » dont les limites avec « social sciences » ne sont peut-être pas toujours bien fixées. M. Ebenstein a précisé que les points suivants rentraient sous la rubrique « political science » : idées politiques et religieuses, droit constitutionnel et administratif, institutions politiques et administratives, local government, partis politiques et opinion publique, institutions politiques étrangères, état et économie, world politics (matières premières, population, géographie, facteurs de la politique mondiale). » (Chapsal 1948)

Ces difficultés donnent lieu à une conférence officieuse chargée de clarifier les orientations du projet et de faire le point sur son état d'avancement (Salvadori 1949b : 1). Organisée à la Maison de l'Unesco à Paris du 13 au 16 septembre 1948, elle réunit des participants d'origines géographiques et disciplinaires variées. Prenant acte de leur propre hétérogénéité et des premiers résultats de l'enquête, les membres de la conférence réaffirment d'abord le large périmètre de l'étude en soulignant que « le but de la collaboration internationale [...] n'est pas de substituer un objectif et une méthode uniques à la diversité des matières traitées et des méthodes utilisées. Les méthodes juridique, historique, philosophique, sociologique, psychologique et statistique ont toutes été appliquées avec succès à l'étude des idées et des

Congrès AFSP Strasbourg 2011

institutions politiques ». Ils ménagent ainsi le plus grand nombre en reconnaissant, dans leur définition des quatre champs d'investigation relevant des sciences politiques, l'importance des philosophes – « la théorie politique » – des juristes – « institutions politiques » – des internationalistes – « les relations internationales » – et de l'approche behavioriste naissante – « partis, groupes et opinion publique ». Sur le plan de l'avancement de l'enquête, les participants dressent le constat de profondes divergences nationales qu'ils attribuent en partie à des contextes sociaux, politiques et philosophiques particuliers. Ces différences, constituées en problèmes, trouvent leur solution dans une internationalisation conçue de manière normative comme un remède à cette forme d' « ethnocentrisme » (Unesco 1949a : 1).

Sur la base de ce récit, les participants à la conférence font ainsi un premier pas vers la justification de la nécessité de créer une association internationale de science politique. En lien informel avec l'Unesco – dont la sous-commission des sciences sociales projetera de manière plus formelle, lors de la Conférence générale de 1948, de donner une consistance concrète à la promotion de « la coopération internationale dans le domaine des sciences sociales [...] en aidant à l'établissement d'une ou de plusieurs organisations internationales et en accordant, par voie de subventions ou de contrats, une aide financière à cette ou à ces organisations » (Unesco 1949c : 24) – ils soulignent qu'une forme de collaboration internationale est nécessaire à la construction d'un langage commun, la réduction des biais intellectuels et, en dernier ressort, la hausse du degré de scientificité de la science politique :

« This survey, and particularly the comments made thereon by political scientists who have contributed papers, shows that political science has been, and still is, developing along national lines. It is not certain whether one can speak of political science *per se*, or whether one should not speak, rather, of British, French, American, Italian, Spanish, etc., political science, in view of the substantial differences of approach, methods of analysis and terminology.

These differences, often combined with a regrettable lack of information on what has been achieved in other countries, results at times in the development of an “ethnocentric” attitude on the part of national groups of political scientists. This attitude is hardly conducive to mutual understanding among political scientists. Even when sharing in a sympathetic approach to internationalism, the different ways of expressing that approach represent an obstacle to the development of a “common language”.

In spite of remarkable individual exceptions, the level of political science attained by a community depends on the general level of human and social sciences, as well as on the opportunity to think, investigate and publish freely.

If political scientists from widely varying national backgrounds could be brought together more closely in effective international fellowship and collaboration,

A) The international barriers separating social scientists of various countries would weaken;

B) It would be possible, in research work, to exchange information and coordinate major research tasks;

C) Through the adoption of similar methods and terms, the achievements of political scientists in one country would become more easily accessible to their colleagues elsewhere.

If this process of integration of “national” political science into political science took place, those who are trained, or in any way influenced, by political scientists might better understand each other above and beyond national differences and barriers. Is it, then, valid to assume that the scientific study of politics is likely to contribute, in itself, to welfare and peace within and between nations? » (Unesco 1948b : 2)

Congrès AFSP Strasbourg 2011

« Several contributors have raised the problem of how best to facilitate the development, in all member-countries, of political science as a discipline devoted to the search of truth independently from the biases and emotional prejudices connected with certain kinds of group thinking, be they national, racial, class, religious or others. The suggestion has been made in various quarters that an important step towards the achievement of this objective would be the establishment of an International Political Science Association. » (Unesco 1948b : 5)

C'est donc sur la base d'un objectif politique international – il s'agit, en dernier ressort, d'« [encourager], dans tous les pays, [des] techniques nouvelles d'organisation politique » et de contribuer à la paix entre les nations sous l'égide de l'Unesco – d'une forte ouverture à des secteurs de la connaissance connexes – les limites disciplinaires de l'enquête ne sont fixées que par une définition large – et d'une conception normative de l'internationalisation – considérée comme un moyen pour la science politique d'atteindre une forme d'autonomie vis-à-vis de divers biais politiques et, de ce fait, un regain de validité scientifique – que sont posés les premiers jalons de la future AISP. Les données disponibles, malgré leurs limites, montrent en effet sans ambiguïté le rôle d'acteurs et de logiques extra-scientifiques dans la construction préliminaire du projet. A ce stade, ce dernier est cependant encore flou et il revient à un comité préparatoire de le mettre sur pied. Ce n'est donc qu'un an plus tard, en septembre 1949, que la conférence fondatrice de l'AISP est organisée.

La période d'un an séparant les deux conférences est marquée par une accélération du développement organisationnel de la science politique. Au niveau national, l'impulsion donnée par cette première réunion incite en effet certaines communautés – notamment française et britannique, par exemple – à se structurer en associations afin de pouvoir, dès l'origine, peser dans la future AISP conçue très tôt comme une fédération de groupements nationaux. Le processus connaît, selon les pays, des modalités et des temporalités diverses. Derrière cette diversité apparaissent cependant plusieurs caractéristiques communes que l'on retrouve également dans la dynamique de structuration de l'AISP. Comme au niveau national, des incertitudes quant au statut et à l'autonomie de la science politique marquent en effet la conférence constitutive de l'AISP (12-16 septembre 1949), et s'expriment notamment à l'occasion de débats relatifs à la composition de la base de membres ou à la localisation du siège de la future association.

Les discussions relatives au *membership* et au siège de l'AISP ne peuvent se comprendre qu'au regard de débats préliminaires sur ses objectifs. Parce qu'ils mettent en présence des acteurs issus d'espaces nationaux diversifiés où le statut de la science politique est variable et dans lesquels ils occupent eux-mêmes des positions différentes, ces échanges sont en effet l'occasion de revenir et d'insister sur le caractère « purement scientifique » des missions du groupement en constitution et sur son indépendance vis-à-vis de la tutelle de l'Unesco. La proposition d'un participant à la conférence, à la fois membre de l'Ecole de Science Politique d'Ankara et inséré dans le champ politique turc (Meynaud 1950d), d'inscrire dans ces missions « l'éducation démocratique des masses » et « la dissémination de vérités acquises de la science politique » déclenche ainsi un vif débat. De manière significative, le soutien à cette motion provient d'Adam Schaff, lui-même à la fois membre de l'université de Varsovie et idéologue principal du parti ouvrier polonais (Bierhoff 2008), tandis que l'opposition la plus ferme est portée par Quincy Wright, président de l'American Political Science Association (APSA), qui « demande instamment qu'on s'efforce d'exclure toute propagande des objectifs de l'Association et toute possibilité d'interpréter dans ce sens les dispositions de l'article 5 ».

Congrès AFSP Strasbourg 2011

Cette délibération ne suffit pas à clore définitivement le débat sur les objectifs de la future AISP, et la discussion se prolonge sur le terrain de son *membership*. Le problème est d'autant plus complexe que l'Association, s'ouvre à la fois à des membres collectifs et individuels. Pour ce qui est de la première catégorie, la volonté d'éviter la surreprésentation de certaines zones géographiques au conseil de l'association conduit les délégués à décider de n'admettre qu'un membre collectif par pays. Mais cette décision implique de s'accorder sur des critères permettant, dans les situations où plusieurs groupements se disputent la représentation d'une même zone, de décider de l'admission de l'un d'eux plutôt que d'un autre. Face à cette difficulté, certains des participants – et notamment le délégué américain – craignent de voir l'AISP acquérir une « couleur politique au détriment de l'aspect scientifique » (Unesco 1949d). Cette crainte se prolonge dans le débat relatif aux critères d'admission des membres individuels. Ce dernier achoppe en effet sur la question de l'appartenance idéologique des candidats à l'élection et se fait d'autant plus complexe qu'il se double d'une dimension spécifique au caractère international de l'AISP. Adam Schaff déclenche ainsi une longue discussion en posant la question de savoir dans quelle mesure cette dernière peut « déjuger » un groupement national en admettant comme membre un candidat réprouvé par ce dernier. Les participants, qui puisent leurs arguments dans des registres de légitimation politique et scientifique en proportions variables, sont divisés sur ce point (Unesco 1949d), et la teneur controversée de la discussion conduit ainsi les délégués à repousser le problème en laissant toute latitude au futur comité exécutif pour juger au cas par cas de la légitimité des candidatures. L'exercice de ce pouvoir n'est encadré que par des critères flous liés à la notion plastique et polysémique de politiste *bona fide* (traduit, dans la version française, par « sérieux » ou « proprement dit »). Les statuts de l'AISP restent donc vagues sur ces questions :

« Article 7 : Les membres collectifs sont les associations nationales (ou régionales) considérées par le comité exécutif comme étant les plus représentatives de la science politique dans leur pays respectif (ou région). »

« Article 9 : L'admission au titre de membre individuel peut être accordée par le comité exécutif à toute personne suffisamment qualifiée par son activité professionnelle ou générale en science politique. Les membres individuels peuvent ou non appartenir à des associations reconnues comme membres collectifs. » (Unesco 1949e)

La question du périmètre de l'Association est également abordée lors du débat, long et récurrent dans les travaux du comité préparatoire comme dans ceux des participants à la conférence, de la localisation géographique du siège de l'AISP. A travers un échange d'arguments d'ordres politique, scientifique et logistique, cette discussion aboutit en effet à une clarification des relations de l'Association à son organisme de tutelle et aux organisations relevant de secteurs de la connaissance connexes. Parce qu'il soulève ces enjeux épineux, le problème est abordé par le comité préparatoire avec une certaine réticence :

« There are serious objections to writing into the constitution the requirement that the headquarters shall be at a particular city, or in a particular country. The actual location for this association is a matter which will require a good deal of discussion and it would prejudice the matter to lay down strictly that the headquarters is to be in Brussels. Moreover you will remember that during the recent war many difficulties resulted from stipulations of this kind. » (Robson 1948)

Le choix d'un siège fixe apparaît cependant indispensable pour que l'Association acquière la personnalité civile, nécessaire pour des raisons d'ordre notamment financier. En lien avec cette exigence, la Belgique, la France et la Suisse sont envisagées comme des pays de

Congrès AFSP Strasbourg 2011

domiciliation possibles (Goormaghtigh 1948). Ces choix sont renforcés par une résolution adoptée par l'American Political Science Association (APSA) le 29 décembre 1948. Avec l'objectif de faciliter le développement de groupements de science politique dans plusieurs parties du monde, l'APSA dit « privilégier l'établissement du siège de l'AISP hors des Etats-Unis (probablement en Europe ou en Grande-Bretagne » (Sharp 1949a, notre traduction). Si Bruxelles semble, pour certains membres du comité préparatoire, tenir la corde (Goormaghtigh 1949, Sharp 1949b), ce dernier ne formule aucune recommandation officielle sur ce point (Unesco 1949f) et Bruxelles, Paris, Genève et Berne constituent les quatre possibilités envisagées avant la conférence (Sharp 1949c). Genève a pour elle l'avantage d'offrir, selon Maurice Duverger, une forme de « sérénité politique » nécessaire à une Association qui « comme son nom même l'indique, traite de questions « explosives » ». Mais cette possibilité, comme celle de Berne, est écartée sur la base de l'argument du délégué suisse Marcel Bridel selon lequel la Suisse compte déjà trop d'associations internationales (Unesco 1949d). Bruxelles a quant à elle trois atouts. Elle offre, d'une part, la même « neutralité » que la Suisse. Elle est, d'autre part, la ville d'un John Goormaghtigh pressenti pour devenir secrétaire de l'AISP après avoir été celui du comité préparatoire (Unesco 1949d). Elle constitue, enfin, déjà le siège de l'Institut International des Sciences Administratives (IISA) avec lequel certains envisagent d' « établir des liens directs [...] et éventuellement un secrétariat commun » (Sharp 1949b, notre traduction) dans la mesure où « le domaine d'étude de cet institut est aussi mal défini que possible et que, loin d'examiner des problèmes se rapportant purement à la pratique administrative, l'Institut s'est occupé de différentes questions générales se rattachant aux sciences politiques » (Unesco 1949d). Ces deux derniers arguments soulèvent cependant des oppositions. Goormaghtigh se dit d'une part trop occupé pour prendre la charge du secrétariat et souligne de plus que la Belgique ne constitue pas un centre suffisamment important pour la science politique. La possibilité d'une coopération avec l'IISA est par ailleurs perçue comme dangereuse pour l'existence même de l'AISP par certains conférenciers, et les réticences notables de Maurice Duverger conduisent à écarter la possibilité d'une proximité trop grande à l'Institut :

« Les membres de la commission préparatoire ont estimé, ajoute [le professeur Robson], que la présente Association s'adresserait essentiellement aux spécialistes de science politique, professeurs, auteurs, etc. et que la clientèle de l'Institut International des Sciences Administratives se composerait plutôt des praticiens de l'administration. Cette distinction, précise-t-il, confère à la présente Association un domaine d'étude propre, même si les thèmes de recherches des deux institutions sont analogues. [...]

Le professeur Duverger estime que le véritable problème consiste à savoir si la présente Association aura des liens étroits avec une ou plusieurs autres institutions ou si elle jouira d'une indépendance totale. Selon lui, il serait néfaste pour l'avenir de la science politique de créer des liens trop étroits avec un institut de science administrative. En effet, expose-t-il, un institut de ce genre a pour objet la technique administrative, c'est-à-dire des problèmes de méthode, de rendement, de pratique. L'objet de la présente association diffère en ce qu'elle doit se proposer de définir des lois sociologiques ; il y a là la même différence qu'entre la médecine qui est un art et la biologie qui est une science, cette dernière servant à faire progresser la médecine. [...]

Le professeur Robson attire l'attention des délégués sur le fait que dans un grand nombre de pays la science politique ne constitue pas une discipline distincte ; or, depuis quelque temps il se manifeste une tendance à l'élever à ce rang. Il signale que la création de l'association internationale de science politique serait de nature à stimuler cette tendance et, en conséquence, il plaide en faveur de la constitution d'une association de ce genre. » (Unesco 1949d)

Congrès AFSP Strasbourg 2011

Paris pose de son côté un problème d'ordre similaire. Le risque, maintes fois pointé aux niveaux national et transnational y compris par l'un des représentants de l'Unesco à la conférence, serait en effet que, si le siège de l'Association était trop proche de celui de l'Unesco, « il pourrait sembler qu'elle lui soit « inféodée », ce qui serait également fâcheux pour l'une et pour l'autre » (Unesco 1949d). La proximité à l'Unesco présente cependant autant d'avantages que d'inconvénients, et Paris peut se targuer de trois autres atouts qui contribuent à y baser, en définitive, le siège de la nouvelle AISP :

« Le professeur Wright explique que Paris a été choisi pour quatre raisons principales :

- 1) Les facilités de contact avec d'autres associations, telle que l'Association internationale d'économistes, dont le siège se trouvera aussi à Paris (bien que l'Association internationale de sociologie doive être à Oslo) ;
- 2) Les grands avantages que présente, pour la première année, la proximité de la Maison de l'Unesco, où le Dr. Sharp assure la liaison avec l'Association ;
- 3) Les facilités [d'accès à] Paris – chose particulièrement importante pour les membres du comité de direction ;
- 4) Les facilités de change. [...]

La possibilité, pour le professeur Goguel, d'assumer le rôle de Secrétaire exécutif a été l'une des raisons déterminantes du choix de Paris comme siège de l'Association. » (Unesco 1949d)

L'élection de Paris comme lieu du siège de l'organisation ouvre la voie à une constitution de l'AISP en association étrangère de droit français et déplace les délibérations sur un terrain plus technique. Ce choix a cependant deux conséquences d'importance. La première est celle d'ériger le français en langue officielle de l'Association au côté de l'anglais. La seconde est celle de conduire à la constitution d'un Comité Exécutif provisoire capable de rallier facilement Paris, et donc composé majoritairement d'européens. L'AISP acquiert ainsi une forte dimension européenne implicitement destinée à contrebalancer le poids important de la science politique américaine. En suscitant un échange d'arguments d'ordre politique, scientifique et logistique, les débats associés aux questions du *membership* et du siège de la nouvelle Association ont aussi pour impact de long terme de contribuer à poser les jalons de problématiques centrales aux premières années d'activité de l'AISP : ses relations au politique – et plus précisément aux crédos intellectuels et à la structure institutionnelle de son organisme de tutelle – et aux secteurs de la connaissance connexes.

L'étude de ces débats et de ceux qui les ont précédés au cours de la période 1945-1949 renvoie ainsi l'image d'un processus de création de l'AISP largement hétéronome dans ses déterminants. Initié par l'Unesco sur la base d'objectifs politiques et animé par des savants à partir de perceptions liées à leurs situations nationales particulières, il aboutit à une revendication en deux temps d'un secteur de la connaissance spécifique. Cette revendication passe d'abord par une définition de ce que l'on entend par « science politique » qui empiète sur des disciplines existantes et mieux établies (sciences administratives, droit, histoire, philosophie, etc.). Elle débouche ensuite sur la fondation d'une organisation qui s'arroge une capacité à discriminer les groupements et les individus relevant de la science politique « proprement dite ». C'est ainsi à la fondation d'une instance de consécration scientifique spécifique qu'aboutit un processus politique, renvoyant l'image paradoxale d'une hétéronomie au service de l'autonomisation de cet espace particulier. L'institutionnalisation et la visibilité de cette nouvelle instance transnationale ont, au cours de ses premières activités, des conséquences pour la dynamique des champs nationaux. Ces évolutions ne se

Congrès AFSP Strasbourg 2011

font cependant pas sans heurts et la dialectique de l'hétéronomie et de l'autonomie donne lieu à des regains de tensions.

L'autonomisation de l'AISP (1949-1960) : l'affirmation progressive de logiques politistes spécifiques

La période 1949-1960 voit le lancement des premières activités de l'Association Internationale de Science Politique et leur insertion dans les dynamiques existantes. Cette insertion contribue à la réactivation d'enjeux déjà présents lors de la phase précédente et liés à la fois au caractère transnational de la nouvelle organisation et au fait qu'elle relève d'une science politique encore balbutiante dans de nombreuses régions du monde. L'affirmation de l'AISP a néanmoins pour conséquence un recul progressif des prises de position mettant en cause sa légitimité et son autonomie au profit de tensions plus spécifiquement scientifiques.

La dynamique de création de l'AISP débouche sur la fondation d'une association organisée autour d'un secrétaire exécutif et d'un président tournants. Elle regroupe comme membres fondateurs les associations américaine, canadienne, française et indienne auxquelles s'ajoutent dès 1950 les groupements britannique, israélien, polonais et suédois (Trent et Coakley 2000 : 44). En dépit de ce *membership* encore peu abondant, l'AISP s'affirme rapidement comme porte-parole de la science politique mondiale auprès de son organisme de tutelle mais aussi de l'ONU, qui lui accordent tous deux le statut consultatif (Meynaud 1950h). A titre d'illustration, c'est ainsi vers l'AISP que l'Unesco se tourne lorsqu'elle cherche à identifier un individu à même de mettre sur pied un institut brésilien d'administration publique (Meynaud 1951c).

Cette forme de « coup de force symbolique » (Bourdieu 1987 : 186) n'est pas sans conséquence pour les relations entre niveaux national et transnational, d'autant qu'elle est renforcée par la stimulation par l'AISP du développement organisationnel de la science politique dans de nombreux pays. Par un démarchage tous azimuts – le secrétaire exécutif Jean Meynaud, qui a remplacé François Goguel à ce poste quelques semaines plus tôt (Meynaud 1950i), envoie des missives similaires en Norvège, Suède, Turquie, Grèce, Australie, Yougoslavie, Italie, Argentine, Equateur, Colombie, Afrique du Sud, Hongrie, Irlande, Uruguay, Finlande mais aussi un peu plus tard au Danemark, Liban, Brésil, Chili, Pérou, Venezuela, Pakistan, Japon, Portugal ou encore à Cuba – qui rencontre un certain succès y compris dans des pays où la situation est peu évidente, l'AISP participe en effet à la création d'associations nationales en Autriche, en Belgique, en Grèce, au Mexique (1951), au Brésil, en Allemagne, en Italie, au Japon, en Yougoslavie (1952), en Australie et aux Pays-Bas (1953) (Trent et Coakley 2000 : 44) et génère ainsi elle-même les sources de sa propre légitimité. Cet objectif est d'ailleurs assumé par le secrétaire général de l'Association :

« Je considère qu'actuellement la tâche la plus importante du secrétariat est de faciliter la constitution d'associations nationales. L'AISP ne deviendra véritablement une réalité solide et vivante que dans la mesure où elle représente véritablement une fédération d'associations nationales, elles-mêmes en pleine vitalité. » (Meynaud 1950a)

Cette modification du paysage organisationnel des espaces nationaux se fait au moyen d'un « braconnage » sur les terres de disciplines mieux établies. Cette forme de transgression est parfois directe et ciblée, comme lorsque Meynaud indique au « président de l'association des juristes de la république fédérative populaire de Yougoslavie » que « l'AISP aurait le plus vif intérêt à rentrer en contact avec les sections de droit constitutionnel et de droit international

Congrès AFSP Strasbourg 2011

public de l'association » (Meynaud 1950e). Elle est cependant, dans la plupart des cas, formulée de manière plus englobante :

« (1) Existe-t-il dans votre pays une Association nationale ou simplement un groupement représentatif des spécialistes de la science politique ? Je précise qu'il faut entendre ce terme dans un sens assez large et considérer qu'il couvre également en principe les professeurs de Droit public et de gouvernement. Au cas où un semblable groupement existerait, vous serait-il possible de m'en communiquer l'adresse, ainsi que le nom des dirigeants responsables ? 2) Est-il possible d'obtenir une liste des spécialistes de la science politique et du droit public de votre pays ?) » (Meynaud 1950f)

L'influence de l'AISP sur les espaces nationaux ne se limite pas à cet aspect organisationnel et se double d'une dimension intellectuelle. Afin d'occuper une place importante au sein des espaces transnationaux nouvellement créés, certaines associations nationales calquent en effet leur programme sur celui de l'AISP, à l'image du cas français (AFSP 1951, Meynaud 1950g) :

« A la demande du département des sciences sociales de l'Unesco, l'AISP a accepté de conduire une étude approfondie sur la participation des femmes à la vie politique dans les trois pays suivants : France, Norvège, Yougoslavie. L'AISP va tenir une table ronde sur le sujet (avec des pays supplémentaires) lors du congrès de La Haye (8-12 septembre 1952), et Duverger sera rapporteur général. L'AFSP va s'attacher à travailler sur ce sujet en 1952. Ainsi notre Association pourra-t-elle jouer à nouveau un rôle important au Congrès de l'IPSA. » (AFSP 1952 : 3)

Par ce « braconnage » aux dimensions à la fois intellectuelles et organisationnelles, l'AISP contribue à l'affirmation de la jeune science politique comme domaine indépendant. Cette distinction ne prend pas que la forme d'une opposition à des secteurs de la connaissance connexes, et elle se double d'une action plus positive de l'AISP qui contribue par certaines de ses activités à la définition du périmètre de la science politique. La définition adoptée lors de la conférence de 1948 est ainsi étoffée et institutionnalisée pour servir de base au travail de long terme des *International Political Science Abstracts*, revue emblématique de l'AISP s'attachant à publier les résumés d'articles parus dans une sélection de périodiques de science politique, à indexer ces résumés et à les classer en six grandes catégories :

- I/ Science politique : méthodes et théories.
- II/ Penseurs et idées politiques.
- III/ Institutions politiques et administratives.
- IV/ Vie politique : opinion publique, attitudes, partis, forces, groupes et élections.
- V/ Relations internationales.
- VI/ Etudes nationales et régionales.

Ce travail de définition est également enrichi d'une enquête internationale qui, à la manière de l'étude des méthodes, porte sur l'enseignement des sciences politiques. A l'issue d'un inventaire des cours délivrés au sein d'établissements variés et ayant, de près ou de loin, trait à la science politique (Chapsal 1951a, Chapsal 1951b), une table ronde préalable à la publication d'un volume est organisée à Cambridge en 1952. Autour du rapporteur général W.A. Robson, plusieurs thématiques sont abordées :

« The scope, content and nature of political science ; the status of political science in the university and its relations with neighbouring disciplines ; the aims of political science teaching (including its relations with the public service) ; with what subjects can political science be most effectively associated for teaching purposes ; methods of teaching political science to undergraduates and postgraduates ; training and

Congrès AFSP Strasbourg 2011

recruitment of teachers of political science ; research in relation to political science teaching ; international relations and political science ; the problems and needs of political science teaching. » (Robson 1951)

L'enquête aboutit ainsi à un rapport dans lequel « constatations et recommandations s'interpénètrent ». Une définition de la science politique comme « étude du pouvoir dans la société » y est réaffirmée, et un « curriculum satisfaisant » intégrant théorie politique, gouvernement, partis, opinion et relations internationales « qui ne sauraient prétendre à l'autonomie » y est proposé. Ce curriculum repose sur un principe « [d'association] des disciplines voisines dont la connaissance est indispensable à l'étudiant en science politique : l'économie politique, le droit public, l'histoire et la sociologie et peut-être aussi la psychologie sociale et l'anthropologie sociale » (Henry-Gréard 1955 : 646-7).

Ce travail d'inventaire et de définition n'implique cependant pas d'uniformisation, et la fluctuation géographique du sens attribué à la notion de science politique conduit ponctuellement à des mésententes voire à des tensions au sein même de l'AISP. La plus spectaculaire d'entre elles survient à la fin des années 1950, lors de la préparation d'un congrès mondial, activité phare de l'AISP. Elle est liée au choix du rapporteur général sur le thème des « rapports entre exécutif et législatif ». Suite au désistement de François Goguel, originellement pressenti pour cette tâche, le secrétaire exécutif John Goormaghtigh prend en effet l'initiative d'inviter Georges Vedel. Ce choix provoque la forte opposition du président américain de l'AISP, James Pollock, pour qui il est hors de question de convier un juriste de formation à occuper une place si éminente à un congrès de science politique. C'est à la suite d'une vive protestation du vice-président Maurice Duverger et d'une menace de démission de John Goormaghtigh que James Pollock finit par céder, au terme de discussions épistolaires très sèches⁵ (Duverger 1958, Goormaghtigh 1957e, 1958a, Touchard 1957).

En dépit de ces divergences internes, l'AISP fait bloc vis-à-vis de l'extérieur lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de la science politique. Son rôle s'apparente alors à celui d'une organisation corporatiste défendant ses intérêts organisationnels propres et, plus largement, l'indépendance du secteur de la connaissance dont elle a la charge. Cela est notamment le cas lorsque l'Unesco décide, en 1952, de déléguer la gestion de ses relations avec les nouvelles associations internationales de sciences sociales à un International Social Science Council (ISSC) (Chapsal 1951c). Dans un contexte où l'Unesco constitue la principale voire l'unique source de financement pour les nouvelles associations, la composition du conseil et l'identité de son secrétaire général donnent lieu à des luttes de pouvoir. Sur le plan de la composition du conseil, l'AISP exige ainsi une représentation à parité avec une sociologie perçue comme une discipline à prétentions hégémoniques : « il va sans dire que nous ne coopérerions pas si ce n'était pas le cas » (Meynaud 1951e, notre traduction). Dans le cas du débat portant sur le choix du secrétaire général, l'AISP s'oppose également avec véhémence (Meynaud 1951f) – mais sans succès (Goormaghtigh 1958b) – à la nomination proposée à ce poste de Claude Lévi-Strauss, lui aussi perçu comme menaçant au regard de sa formation en philosophie :

« Lévi-Strauss is a *philosopher*. His training was the agrégation of philosophy, which in France is considered one of the main handicaps to the development of social sciences. He *then* turned to anthropology and has written a most remarkable book which I believe is on the elementary structures of family relationships. All this does

⁵ « Vous n'ignorez pas, mon cher Président, que vos prédécesseurs ont fait effort pour oublier leurs préférences personnelles, et pour être réellement présidents d'une association *internationale*. Je suis persuadé que vous ne désirez pas suivre une autre voie au fond, et que vous aurez à cœur d'éviter ce qui pourrait apparaître comme une discrimination inadmissible » (Duverger 1958).

Congrès AFSP Strasbourg 2011

not make him capable of promoting efficiently political science or economics. Lévi-Strauss belongs to those who do not consider political science a real science. Without any doubt, the political aspects of the contemporary world would be neglected by the council if he were appointed to this position. » (Meynaud 1952c)

Des craintes et des prises de position similaires voient le jour à plusieurs occasions, et en particulier à chaque fois que des ressources financières sont en jeu. L'attribution de ces fonds, souvent attachés à la commande d'une enquête sur un sujet particulier, donne ainsi lieu à des luttes de pouvoir entre organisations transnationales de sciences sociales. C'est par exemple le cas lorsque l'Unesco prévoit, en 1954, de commander une étude sur « le gouvernement local » dans laquelle l'implication de l'AISP ne va pas de soi :

« Nous devons faire très attention à la concurrence qui peut s'exercer dans ce domaine. Il m'est revenu que certaines associations internationales s'estimaient plus compétentes et plus qualifiées que l'IPSA pour entreprendre l'étude de ce problème : je pense en particulier à l'Institut international des sciences administratives et surtout à l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux de La Haye, qui est tout de même un organisme composé de politiciens et de personnages municipaux, entièrement préoccupé de questions pratiques et qui ne peut évidemment se placer sur le même plan scientifique que nous-mêmes. Malheureusement, ces deux organismes sont des organismes gouvernementaux et il semble bien que la politique de l'actuel directeur général de l'Unesco leur soit plus favorable qu'à nous-mêmes. » (Meynaud 1954c)

La mise en cause des choix de l'Unesco, ici modérée, se fait souvent de manière beaucoup plus véhémente et vindicative. Contraints d'accueillir à leurs réunions un observateur de l'organisation et de composer avec son agenda politique et sa « manie de la représentation géographique » parfois difficilement compatibles avec leurs propres objectifs, les membres du comité exécutif se plaignent régulièrement d'avoir affaire à des « ignorants intégraux » dont la méconnaissance des questions scientifiques est « à la hauteur de leur traitement » (Meynaud 1954d). Dépendants des financements attribués par l'Unesco et des facilités logistiques mises à leur disposition – l'AISP dispose notamment d'une partie du *Bulletin International des Sciences Sociales* qu'elle peut librement utiliser pour ses publications – les dirigeants de l'Association cantonnent cependant leurs critiques à des conversations internes (Meynaud 1955a) et s'adaptent aux exigences avec pour objectif de parvenir à « faire des choses utiles à partir de projets moins raisonnables » (Meynaud 1952a) en manœuvrant quelque peu :

« Nous ne changerons rien, ni vous ni moi, à l'Unesco et je dois vous avouer que durant mes cinq ans à l'IPSA, les rapports avec l'Unesco ont constitué l'une des parties les plus délicates et les plus irritantes de mon activité. L'Unesco nous donne de l'argent pour inviter à nos réunions, disons un homme de 1,75 m. Après bien des efforts et sans qu'il y soit de notre faute, nous ne trouvons qu'un homme de 1,76 m. Si vous signalez le fait, vous vous engagez dans un dédale bureaucratique sans fin et il faut au moins l'autorisation du conseil exécutif pour régulariser la situation. Maintenant, si vous dites que vous avez invité quelqu'un de 1,75 m, peu importe qu'il ait 1,40 m, ou même qu'il ne vienne pas : personne ne contrôlera la réalité de votre affirmation. Si on n'a pas compris cela, on ne peut pas travailler avec l'Unesco. » (Meynaud 1955c)

C'est ainsi sous l'impulsion de l'Unesco que l'AISP orchestre l'étude d'objets comme « le rôle des minorités dans les relations internationales » (1950), les « conditions minimales pour une Union effective et permanente d'Etats » (1950) ou encore « le rôle politique des

Congrès AFSP Strasbourg 2011

femmes » (1952) (AFSP 1952, Meynaud 1950b). Mais en dépit de ces coopérations et des précautions prises dans la correspondance avec l'Unesco, les tensions sont parfois incontournables, notamment lorsque l'action de l'Unesco se fait trop interventionniste en empiétant sur les terrains scientifique ou épistémologique et en adoptant une posture prescriptive en la matière :

« Je voudrais vous présenter, pour terminer, un très amical reproche. Vous avez bien voulu faire suivre vos propositions d'un document établi par le département des sciences exactes et naturelles. J'ai lu ce document sans en tirer aucun profit et j'ai regretté le temps perdu à cette tâche. Les besoins et les problèmes des sciences sociales sont, au stade actuel, entièrement spécifiques et originaux. Les gens des sciences exactes marquent une tendance à accorder valeur universelle à leurs raisonnements et à leurs prestations. Je voudrais qu'une bonne fois le département des sciences sociales cessât d'encourager cette tendance extrêmement futile et nous laisse entièrement le soin de déterminer ce qui convient aux disciplines dont nous avons la charge. » (Meynaud 1952b)

Les difficultés éprouvées dans la gestion des relations à l'Unesco et, plus généralement, au politique, participent du maintien au sein du comité exécutif de l'Association de membres entretenant une forme d'implication dans le champ politique de leur pays d'origine, à l'image de Fehti Celikbas ou de Gunnar Heckscher, élus respectivement à l'Assemblée turque et au Parlement suédois au cours de leur mandat au comité exécutif. Outre la valeur heuristique de ces proximités – elles offrent l'opportunité de passer « de l'autre côté de la barricade » et d'avoir à ce titre la possibilité d'accéder à plus de ressources qu'un politiste « ordinaire » bridé par son appartenance au champ académique (Meynaud 1950d) – elles ont en effet l'avantage politique d'offrir à l'AISP des relais pour faire valoir ses intérêts. L'adoption par la conférence générale de l'Unesco d'un amendement favorable à l'Association Internationale est ainsi l'occasion de rappeler l'utilité de ce type de relais :

« Cela atteste la capacité de manœuvre de l'IPSA et il y a seulement deux ou trois ans nous n'aurions probablement pas eu le même succès. Cela, à mon avis, devrait dicter une certaine politique en ce qui concerne le recrutement du comité exécutif : à côté des qualités scientifiques, il y aurait lieu, évidemment, de tenir compte, au moins pour certains membres, de leur influence dans le cercle gouvernemental. Il est par exemple évident que Vito, tant que la Démocratie Chrétienne est au pouvoir en Italie, est un personnage puissant qu'il y a lieu de conserver. Cavalcanti n'est peut-être pas un grand savant (y en a-t-il au Brésil en matière de science politique...), mais il joue un rôle non négligeable à Rio de Janeiro. » (Meynaud 1954f)

Ces « agents doubles » posent néanmoins parfois problème à l'Association. Maurice Duverger et Roger Pinto se voient par exemple refuser une aide financière pour participer à la Table Ronde AISP de Florence par la Direction Générale des Relations Culturelles au motif, évidemment implicite, de leurs prises de position politiques sur la question de la Communauté Européenne de Défense (CED) (Meynaud 1954a). Quelques années plus tard, en 1958, le bon fonctionnement de l'Association est perturbé par les absences au Congrès de Rome du même Maurice Duverger, resté en France pour participer à la campagne contre la constitution de la Cinquième République (Goormaghtigh 1958c), et de Gunnar Heckscher, qui retire une candidature prévue de longue date et assurée de succès à la présidence de l'AISP suite à son élection parlementaire (Goormaghtigh 1958d).

La sensibilité de l'AISP aux enjeux politiques ne s'arrête pas à la multipositionnalité des membres de son comité exécutif. Sa proximité à l'Unesco ne fait en effet qu'accentuer les problèmes déjà causés par son caractère transnational dans des contextes politiques

Congrès AFSP Strasbourg 2011

particuliers. Certaines candidatures à l'adhésion collective rencontrent ainsi des oppositions de nature plus politique que scientifique. Le cas en 1952 de la candidature allemande, par exemple, soulève une levée de boucliers de la part de l'Association israélienne, membre de l'AISP depuis 1950. L'AISP émet elle-même quelques réserves, et refuse de s'engager sur la voie d'une admission allemande sans assurances que cette Association n'admet aucune « personnalité compromise dans le nazisme ou personnalité douteuse » (Meynaud 1951b). Ce n'est donc qu'au terme de près de deux ans de procédure – production par l'Association allemande de diverses pièces justificatives, visite en Allemagne du secrétaire exécutif de l'AISP, etc. – que l'Association Internationale intègre ce nouveau membre collectif.

Quelques années plus tard, le cas de l'Association soviétique suscite des tensions similaires avant même la demande formelle d'adhésion du groupement. Elles surviennent lorsque Jean Meynaud prend sur lui d'inviter, à la fin de 1954, des représentants de l'URSS au Congrès mondial de Stockholm de l'année suivante. L'initiative est immédiatement critiquée par W.A. Robson, alors président de l'AISP :

« I do not think we ought to invite participants to the Stockholm Congress from the USSR and other countries behind the iron curtain without the agreement of the Executive Committee of the IPSA. To invite representatives of the USSR for the first time raises a question of policy on which very strong opinions may be held both by member associations and by members of the Executive Committee. It is therefore necessary, in my opinion, that our colleagues should be given an opportunity to express their views before any action is taken. Not to consult them may provoke violent reactions and criticism from our colleagues and their associations. Moreover, some political scientists may be unable to attend a Congress if official spokesmen of the USSR are present. » (Robson 1954)

Au-delà de ce qu'elle révèle de la perméabilité de la science politique aux tensions internationales de son temps, cette affaire a une conséquence immédiate sur le fonctionnement de l'AISP en conduisant Jean Meynaud à démissionner de ses fonctions de secrétaire exécutif à la suite du Congrès de Stockholm. L'Association soviétique est quant à elle finalement admise comme membre collectif quelques années plus tard, sans que la décision ne soit intégralement le fait de l'AISP : l'entrée de la Russie à l'Unesco rend en effet délicate la mise à l'écart de cette même Russie des associations transnationales fondées sous la houlette de cette organisation.

Le caractère récurrent de ce type de considérations géopolitiques dans les discussions épistolaires du comité exécutif ne masque pas l'émergence progressive, au cours de la deuxième moitié des années 1950, d'arguments d'ordre « géopolitiste ». L'AISP devient, en d'autres termes, de plus en plus soucieuse d'assurer une forme d'équilibre dans la répartition géographique des participants à ses activités et, plus largement, des chercheurs en science politique. Ces préoccupations prennent notamment la forme d'une crainte de voir l'Association « [devenir] par le jeu des circonstances, une affaire purement anglo-saxonne » (Goormaghtigh 1958c) :

« Il convient de ne pas se dissimuler que l'atmosphère de Stockholm risque d'être moins favorable que celle de La Haye à la pensée française et également à l'utilisation de la langue française. Désirant à tout prix conserver à notre Association un caractère véritablement universel, je suis amené à souhaiter très vivement que l'équilibre ne soit pas rompu de façon trop considérable au profit du monde anglo-saxon. Or, l'expérience des Congrès antérieurs de l'IPSA et quelques autres m'a montré que seule la présence d'une délégation française importante et active était susceptible de provoquer la constitution d'un pôle d'influence autonome par rapport au pôle anglo-

Congrès AFSP Strasbourg 2011

saxon. La présence française, si elle se manifeste de façon appréciable, doit donc contribuer sans aucun doute à développer le caractère universel de notre Congrès. Encore une fois, la question me paraît d'autant plus essentielle que la Suède est de nos jours très fortement tournée vers la culture anglo-saxonne. » (Meynaud 1954e)

Ces appréhensions sont réactivées lors de la tenue, en 1957, de la première conférence nord-américaine (et non européenne) de l'AISP. Sous l'impulsion volontaire de son nouveau président James Pollock (Goormaghtigh 1957b) et à l'aide d'une subvention de la Fondation Ford (Goormaghtigh 1957d), une table ronde est en effet organisée à Pittsburgh sur le thème des « groupes de pression » (Goormaghtigh 1957c) et fait l'objet de réticences liées en particulier à la question de son rapporteur :

« Pollock would also prefer to have an American rapporteur. I recognize that the topic « pressure groups » has been more studied in his country than elsewhere, but, on the other hand, we have had, at La Tour-De-Peilz, two American rapporteurs out of three, and I think we cannot afford to become exclusively an American Association. » (Goormaghtigh 1957a)

Les craintes, réactivées régulièrement à l'occasion de querelles de succession – le remplacement de Pollock en 1958 (Goormaghtigh 1958e) – ou d'évènements organisés aux Etats-Unis – la table ronde d'Ann Arbor en 1960 (Goormaghtigh 1959) – prennent au fil du temps la forme de « relations particulièrement tendues » entre pôles européen et américain (Goormaghtigh 1960a). C'est dans ce contexte que les considérations proprement numériques – l'AISP parvient-elle à rassembler dans ses manifestations un nombre équivalent de délégués européens et américains ? – se doublent de réflexions d'ordre intellectuel :

« We had quite a satisfactory meeting in Ann Arbor. There was some rather sterile discussion on what the behavioral sciences are between Americans and Europeans but on the whole I considered the outcome as satisfactory. » (Goormaghtigh 1960b)

Ce compte-rendu constitue le premier indice du glissement qui s'opère alors dans les espaces transnationaux liés à l'AISP. Auparavant dominés par des logiques d'ordre politique ou géographique, ils acquièrent progressivement une dimension scientifique spécifique. Cette nouvelle dimension ne fait qu'accentuer le caractère structurant de la division existante entre pôle européen et pôle américain. C'est sur la base de cette division que se fonderont, au cours des années 1960, des développements fondamentaux des espaces transnationaux.

L'étude de la période 1949-1960, qui voit la mise en place des premières activités de l'AISP, permet ainsi de mettre en évidence les frictions liées à l'institutionnalisation d'une instance de consécration spécifique. Parce que cette organisation relève de la science politique, elle est génératrice de tensions avec des secteurs connexes de la connaissance. Parce qu'elle revendique une portée transnationale, elle éprouve des difficultés à s'émanciper des contextes politiques internationaux dans lesquels son organisme de tutelle, l'Unesco, est pris. En stimulant le développement organisationnel de la science politique dans plusieurs régions du monde, l'AISP crée néanmoins elle-même les conditions de sa propre légitimité et de son autonomisation en augmentant le nombre de participants à ses activités et le nombre de savants reconnaissant son pouvoir de consécration. En gagnant en autonomie, elle devient le terrain de débats à teneur plus scientifique que politique ou géographique. Ces débats spécifiques contiennent en germe la division en voie de structuration entre pôles américain et européen.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

Conclusion

En mettant en évidence les modalités de création et d'institutionnalisation d'une Association Internationale de Science Politique, l'étude permet d'abord de tirer plusieurs conclusions quant aux conditions d'autonomisation d'une science du politique au cours de la période 1945-1960. C'est en effet à la suite d'une impulsion politique que sont d'abord délimitées puis institutionnalisées les frontières de ce secteur de la connaissance. Opéré dans un premier temps au niveau transnational à travers la fondation d'une AISP, ce travail de définition trouve ensuite un écho au niveau national avec la création d'organisations professionnelles dans diverses régions du monde. Structurées autour de problématiques similaires à celles de l'AISP sous l'impulsion d'acteurs multipositionnés, ces nouvelles associations contribuent à l'érection de l'Association Internationale en instance de consécration légitime. Le processus de consolidation des frontières de la discipline émergente apparaît ainsi d'autant plus prégnant qu'il a lieu à deux niveaux – national et transnational – se renforçant mutuellement.

L'étude de ce jeu d'échelles permet également de contribuer à la compréhension des modalités d'interaction entre espaces nationaux et transnationaux. Marqués, à l'origine, par des mécanismes d'import-export d'idées et des circulations d'acteurs, ils apparaissent en effet fortement hétéronomes les uns vis-à-vis des autres. C'est à travers l'institutionnalisation progressive de règles du jeu incarnées par des associations professionnelles que vont se mettre en place et se renforcer des droits d'entrée, des ressources et des contraintes plus ou moins spécifiques. Ces dynamiques apparaissent comme un premier pas vers la structuration de champs nationaux et transnationaux aux rapports de force et de lutte partiellement différenciés.

Bibliographie

- Académie Internationale de Science politique et d'Histoire constitutionnelle, A. I. (1949), « Académie Internationale de Science politique et d'Histoire constitutionnelle », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 1, no. 3, pp. 349-350.
- Adcock, R., Bevir, M., et Stimson, S. C. (2007), « A history of political science: How? What? Why? » in R. Adcock, M. Bevir, et S. C. Stimson (ed.), *Modern political science: Anglo-American exchanges since 1880*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, pp. 1-17.
- AFSP (1951), « Compte-rendu du conseil de l'AFSP tenu le mardi 13 mars 1951 à 18 heures au siège social de l'Association », Archives AFSP, fonds historique, carton 1 AFSP 4, 13 mars 1951.
- AFSP (1952), « Canevas pour le conseil de l'AFSP du jeudi 31 janvier 1952 », Archives AFSP, fonds historique, carton 1 AFSP 4, janvier 1952.
- Bertrams, K. et Kott, S. (2008), « Actions sociales transnationales », *Genèses : sciences sociales et histoire*, vol. 19, no. 71, pp. 2-3.
- Bevir, M. (2001), « Prisoners of professionalism: on the construction and responsibility of political studies. A review article », *Public Administration*, vol. 79, no. 2, pp. 469-489.
- Bevir, M. et Rhodes, R. A. W. (1998), « Narratives of 'Thatcherism' », *West European Politics*, vol. 21, no. 1, pp. 97-119.
- Bevir, M. et Rhodes, R. A. W. (1999), « Les récits du régime politique britannique », *Revue Française de Science Politique*, vol. 49, no. 3, pp. 355-377.
- Bierhoff, B. (2008), « Adam Schaff (1913-2006) », *Fromm Forum*, no. 12, pp. 41, téléchargé le 03.01.2010, http://www.erich-fromm.de/biophil/joomla/images/stories/pdf-Dateien/Bierhoff_B_2008a.pdf.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

- Bourdieu, P. (1987), *Choses dites*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P. (1997), *Les usages sociaux de la science : Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA éditions.
- Bourdieu, P. (1998), *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. (2001), *Science de la science et réflexivité, cours du collège de France*, Paris, Raisons d'Agir.
- Chapsal, J. (1948), « Lettre à François Goguel », Fonds Chapsal, carton 2SP48, 30 avril 1948.
- Chapsal, J. (1951a), « Lettre à Maurice Duverger », Fonds Chapsal, carton 2SP40, 9 mars 1951.
- Chapsal, J. (1951b), « Lettre à Jean Rivero », Fonds AISP, carton 2SP40, 12 mars 1951.
- Chapsal, J. (1951c), « Lettre à Marc de Lacharrière », Fonds Chapsal, carton 2SP48, 2 juin 1951.
- Crawford, E., Shinn, T., et Sörlin, S. (ed.) (1993), *Denationalizing science. The contexts of international scientific practice*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- De Visscher, P. (1948), « Note pour M. Goormaghtigh », Fonds AISP, carton 1, 5 octobre 1948.
- Dezalay, Y. et Garth, B. G. (2002), *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'Etat en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago Boys"*, Paris, Seuil.
- Dumoulin, L. et Saurugger, S. (2010), « Les policy transfer studies : analyse critique et perspectives », *Critique internationale*, vol. 48, no. 3, pp. 9-24.
- Duverger, M. (1958), « Lettre à James Pollock », Fonds Chapsal, carton 2SP40, 18 janvier 1958.
- Ebenstein, W. (1948), « Lettre à l'IEP de Paris », Fonds Chapsal, carton 2SP48, 16 février 1948.
- Gingras, Y. (2002), « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, no. 141-142, pp. 31-45.
- Goormaghtigh, J. (1948), « Lettre à Walter Sharp », Fonds AISP, carton 1, 25 octobre 1948.
- Goormaghtigh, J. (1949), « Draft constitution for the International Political Science Association », Fonds AISP, carton 1, mai 1949.
- Goormaghtigh, J. (1957a), « Lettre à Benjamin Akzin », Fonds AISP, carton 3, 6 février 1957.
- Goormaghtigh, J. (1957b), « Lettre à Phedon Vegleris », Fonds AISP, carton 3, 18 février 1957.
- Goormaghtigh, J. (1957c), « Lettre à Jean Meynaud », Fonds AISP, carton 3, 15 mars 1967.
- Goormaghtigh, J. (1957d), « Lettre aux membres du comité exécutif », Fonds AISP, carton 3, 26 mars 1957.
- Goormaghtigh, J. (1957e), « Lettre à Jean Touchard », Fonds AISP, carton 2SP40, 7 novembre 1957.
- Goormaghtigh, J. (1958a), « Lettre à James Pollock », Fonds Chapsal, carton 2SP40, 8 janvier 1958.
- Goormaghtigh, J. (1958b), « Lettre à Claude Lévi-Strauss », Fonds AISP, carton 3, 26 mars 1958.
- Goormaghtigh, J. (1958c), « Lettre à Maurice Duverger », Fonds AISP, carton 3, 19 août 1958.
- Goormaghtigh, J. (1958d), « Lettre à Gunnar Heckscher », Fonds AISP, carton 3, 20 août 1958.
- Goormaghtigh, J. (1958e), « Lettre à Maurice Duverger », Fonds AISP, carton 3, 13 septembre 1958.
- Goormaghtigh, J. (1959), « Lettre à V.O. Key », Fonds AISP, carton 4, 26 novembre 1959.
- Goormaghtigh, J. (1960a), « Lettre à Jacques Chapsal », Fonds AISP, carton 4, 9 mars 1960.
- Goormaghtigh, J. (1960b), « Lettre à Jan Barents », Fonds AISP, carton 4, 17 novembre 1960.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

- Hassenteufel, P. (2005), « Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue Française de Science Politique*, vol. 55, no. 1, pp. 112-132.
- Hassenteufel, P. et Palier, B. (2001), « Le social sans frontières ? Vers une analyse transnationaliste de la protection sociale », *Lien social et politiques*, no. 45, pp. 13-27.
- Heilbron, J. (2008), « Qu'est-ce qu'une tradition nationale en sciences sociales ? », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 18, no. 1, pp. 3-16.
- Heilbron, J., Guilhot, N., et Jeanpierre, L. (2008), « Toward a transnational history of the social sciences », *Journal of the history of the behavioral sciences*, vol. 44, no. 2, pp. 146-160.
- Henry-Gréard, R. (1955), « Les Sciences sociales dans l'enseignement supérieur : science politique. Rapport rédigé par William A. Robson pour l'Association internationale de Science politique », *Revue Française de Science Politique*, vol. 5, no. 3, pp. 646-648.
- Lallement, M. et Spurk, J. (ed.) (2003), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, Presses du CNRS.
- Leca, J. (1991), « French political science and its 'subfields'; some reflexions on the intellectual organisation of the discipline in relation to its historical and social situation » in D. Easton, J. Gunnell, et L. Graziano (ed.), *The development of political science: a comparative survey*, London, Routledge, pp. 147-186.
- Maurel, C. (2010), *Histoire de l'UNESCO : les trente premières années, 1945-1974*, Paris, L'Harmattan.
- Meynaud, J. (1950a), « Lettre à Frede Castberg », Fonds AISP, carton 1, 16 mars 1950.
- Meynaud, J. (1950b), « Lettre à Kazimierz Szczerba-Likiernik », Fonds AISP, carton Paris 2, 24 mars 1950.
- Meynaud, J. (1950c), « Lettre à David Easton », Fonds AISP, carton 1, 5 avril 1950.
- Meynaud, J. (1950d), « Lettre à Fehti Celikbas », Fonds AISP, carton Paris 2, 26 juin 1950.
- Meynaud, J. (1950e), « Lettre au président de l'association des juristes de Yougoslavie », Fonds AISP, carton 1, 28 septembre 1950.
- Meynaud, J. (1950f), « Lettre à Tauno Suontausta », Fonds AISP, carton 1, 2 mai 1950.
- Meynaud, J. (1950g), « Memo sur les décisions du conseil d'administration de l'AFSP du 12 octobre 1950 », Fonds Chapsal, carton 2SP43, 13 novembre 1950.
- Meynaud, J. (1950h), « Lettre aux membres du comité exécutif », Fonds AISP, carton 1, 16 novembre 1950.
- Meynaud, J. (1950i), « Lettre à Philip Eastman », Fonds AISP, carton Paris 2, 15 mars 1950.
- Meynaud, J. (1950j), « Lettre à Maurice Duverger », Fonds AISP, carton Paris 2, 11 décembre 1950.
- Meynaud, J. (1951a), « Lettre à Francesco Vito », Fonds AISP, carton 1, 16 janvier 1951.
- Meynaud, J. (1951b), « Lettre à Harold Zinck », Fonds AISP, carton Paris 2, 4 février 1951.
- Meynaud, J. (1951c), « Lettre à Harvey Walker », Fonds AISP, carton 1, 10 avril 1951.
- Meynaud, J. (1951d), « Lettre à Jan Barents », Fonds AISP, carton 1, 7 septembre 1951.
- Meynaud, J. (1951e), « Lettre à Wilfried Harrison », Fonds AISP, carton 1, 26 septembre 1951.
- Meynaud, J. (1951f), « Lettre à Quincy Wright », Fonds AISP, carton 1, 26 septembre 1951.
- Meynaud, J. (1952a), « Lettre à William Robson », Fonds AISP, carton Paris 2, 29 mai 1952.
- Meynaud, J. (1952b), « Lettre à Kazimierz Szczerba-Likiernik », Fonds AISP, carton Paris 2, 4 septembre 1952.
- Meynaud, J. (1952c), « Lettre à Peter H. Odegard », Fonds AISP, carton Paris 2, 30 octobre 1952.
- Meynaud, J. (1954a), « Lettre à William Robson », Fonds AISP, carton Paris 2, 12 février 1954.
- Meynaud, J. (1954b), « Lettre à William Robson », Fonds AISP, carton Paris 2, 27 mars

Congrès AFSP Strasbourg 2011

- 1954.
- Meynaud, J. (1954c), « Lettre à William Robson », Fonds AISP, carton Paris 2, 20 juillet 1954.
- Meynaud, J. (1954d), « Lettre à William Robson », Fonds AISP, carton Paris 2, 18 septembre 1954.
- Meynaud, J. (1954e), « Lettre à Jean Touchard », Fonds AISP, carton Paris 2, 10 décembre 1954.
- Meynaud, J. (1954f), « Lettre à William Robson », Fonds AISP, carton Paris 2, 21 décembre 1954.
- Meynaud, J. (1955a), « Lettre à Dale Judy », Fonds AISP, carton 3, 8 mars 1955.
- Meynaud, J. (1955b), « Lettre à John Goormaghtigh », Fonds AISP, carton 3, 22 septembre 1955.
- Meynaud, J. (1955c), « Lettre à Benjamin Akzin », Fonds AISP, carton 3, 29 juillet 1955.
- Pollak, M. (1979), « Paul F. Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 25, no. 1, pp. 45-59.
- Robson, W. (1948), « Lettre à John Goormaghtigh », Fonds AISP, carton 1, 16 novembre 1948.
- Robson, W. (1951), « Lettre à Jacques Chapsal », Fonds Chapsal, carton 2SP40, 21 novembre 1951.
- Robson, W. (1954), « Lettre à Jean Meynaud », Fonds AISP, carton 3, 24 décembre 1954.
- Rumpala, Y. (2008), « La quête du sens. Repenser la question de l'interprétation dans l'analyse des politiques publiques », *Articulo - Journal of Urban Research*, no. 4.
- Salvadori, M. (1949a), « Memorandum concernant la publication du volume "Enquête sur la science politique" », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001575/157599fb.pdf>, 20 janvier 1949.
- Salvadori, M. (1949b), « Conférence internationale des science politique, 1949 », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001575/157596fb.pdf>, 8 avril 1949.
- Sharp, W. (1949a), « Lettre à John Goormaghtigh », Fonds AISP, carton 1, 24 janvier 1949.
- Sharp, W. (1949b), « Lettre à John Goormaghtigh », Fonds AISP, carton 1, 27 juillet 1949.
- Sharp, W. (1949c), « Draft constitution for the International Political Science Association », Fonds AISP, carton 1, mai 1949.
- Shinn, T. et Ragouet, P. (2005), *Controverses sur la science : pour une sociologie transversaliste de l'activité scientifique*, Paris, Raisons d'agir.
- Siméant, J. (2005), « Des mouvements nouveaux et globaux ? Sur les mouvements sociaux "transnationaux" dans quelques ouvrages récents », Congrès de l'AFSP, 15-18 septembre 2005.
- Stein, M. B. (1995), « Major factors in the emergence of political science in Western democracies: a comparative analysis of the United States, Britain, France, and Germany » in D. Easton, J. Gunnell, et M. B. Stein (ed.), *Regime and discipline: democracy and the development of political science*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, pp. 165-195.
- Tarrow, S. (2005), *The new transnational activism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Touchard, J. (1957), « Lettre à John Goormaghtigh », Fonds Chapsal, carton 2SP40, 14 novembre 1957.
- Trent, J. E. et Coakley, J. (2000), *History of the International Political Science Association 1949-1999*, Dublin, International Political Science Association.
- Unesco (1947), « (Actes de la) Conférence générale, première session, tenue en la Maison de l'UNESCO, Paris, du 20 novembre au 10 décembre 1946 », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001145/114580f.pdf>.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

- Unesco (1948a), « Actes de la Conférence générale de l'UNESCO, deuxième session, Mexico, 1947, v. 2: Résolutions », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001145/114591f.pdf>, .
- Unesco (1948b), « International Conference on Methods in Political Science; Paris; 1948. Provisional draft of working paper and conference agenda », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001575/157591eb.pdf>, 30 août 1948.
- Unesco (1949a), « Conférence internationale sur les méthodes en science politique. Du 13 au 16 septembre 1948. Déclaration faite par les membres de la Conférence, le 16 septembre 1948 », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001575/157593fb.pdf>, 28 avril 1949.
- Unesco (1949b), « Conférence internationale de science politique. Maison de l'Unesco, 12-16 septembre 1949. Introduction à l'ouvrage : enquête sur la science politique », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001482/148221fb.pdf>, 20 août 1949.
- Unesco (1949c), « Actes de la Conférence générale de l'UNESCO, troisième session, Beyrouth, 1948, v. 2: Résolutions », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001145/114593f.pdf>, Février 1949.
- Unesco (1949d), « Conférence internationale de science politique ; Paris ; 1949. Procès-verbal (des neuf séances) », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 03.01.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001279/127916fb.pdf>, 25 octobre 1949.
- Unesco (1949e), « Statuts de l'Association Internationale de Science Politique (texte adopté par la conférence internationale de science politique réunie à la Maison de l'Unesco, Paris, du 12 au 16 septembre 1949) », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001482/148221fb.pdf>, 10 octobre 1949.
- Unesco (1949f), « Conférence internationale des sciences politiques. Maison de l'Unesco - 12-16 septembre 1949. Projets de statuts pour l'Association Internationale de Science Politique (proposé par la Commission préparatoire) », Unesdoc, archives virtuelles de l'Unesco, téléchargé le 17.12.2010, <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001482/148221fb.pdf>, 25 août 1949.
- Whitley, R. (2000), *The intellectual and social organisation of the sciences*, Oxford, Oxford University Press.